



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Dry docking of CCGS Samuel Risley	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-165017/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-165017	Date 2016-05-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-021-25830	
File No. - N° de dossier 021md.F2599-165017	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-31	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Byron, Dan	Buyer Id - Id de l'acheteur 021md
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2898 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F2599-165017

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F2599-165017

Amd. No. 6 - N° de la modif 6

File No. - N° du dossier
021md F2599-165017

Buyer ID - Id de l'acheteur

021md

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification n° 6 de la demande de soumissions vise à :

1) Ajouter les procès-verbal dans la demande de soumissions,

AJOUTES (dans la demande de soumissions)

Mise en cale sèche du NGCC Samuel Risley 2016
Numéro de dossier de TPSGC : F2599-165017
Conférence des soumissionnaires
28, rue Waubeek., Parry Sound, ON
13 h 00, le mercredi 18 mai 2016
PROCÈS-VERBAL

MOT D'OUVERTURE

- Accueil officiel des soumissionnaires à la conférence des soumissionnaires portant sur le carénage du NGCC Samuel Risley
- Discussion en table ronde des participants et des gens présents.
- Examen de l'ordre du jour
 - La réunion sera divisée en trois parties :
 - Partie 1 – Examen de l'appel d'offres (AO)
 - Étape présidée par SPAC
 - Partie 2 – Examen de l'énoncé des travaux –
 - Étape présidée par SPAC
 - Partie 3 – Divers et le mot de la fin – Étape présidée par SPAC
 - SPAC a demandé que toutes les questions et les demandes de clarifications des soumissionnaires soient présentées dans la section en cours de discussion. Lorsqu'on aura terminé le premier exercice, nous pourrons revenir sur chacune des sections, s'il y a lieu, dans la troisième partie de l'ordre du jour.

PARTIE 1

- 1- Documents fournis aux soumissionnaires
- AO, incluant la version 5 du devis
 - La modification à la demande de soumissions n° 1 comprend :
 - Treize (13) questions et réponses
 - Un texte de remplacement à la partie 6 de l'AO, section 6.14 concernant la certification de soudage désuète
 - Un texte de remplacement à l'annexe A de l'AO – Énoncé des travaux
 - Section 6.1 – Mise en cale sèche
 - Section 18.3.3 – Remise en état des dispositifs mécaniques de la grue Liebherr
 - Section 18.3.7 – Installation des dispositifs mécaniques de la grue LiebherrIncluant une liste de pièces (fournie par Liebherr) que doit acheter le chantier dans le cadre de son offre.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION: Les soumissionnaires ont été avisés que cette liste de pièces fournie par Liebherr ne sera plus disponible par l'intermédiaire du chantier. La liste de pièces ne sera plus fournie par le gouvernement.

- La modification à la demande de soumissions n° 2 comprend :
 - L'insertion de deux éléments de travail additionnels dans l'énoncé des travaux, incluant :
 - Section 32 – Décapage et nouveau revêtement des espaces morts
 - Section 33 – Remise en état de la cuisine
- Modification à la demande de soumissions n° 3
 - Deux (2) questions et réponses – avec 3 dessins et 2 images en pièces jointes

2- Rappel concernant le processus d'approvisionnement

- a. La date de clôture de l'appel d'offres a été fixée au 27 mai 2016 à 14 h, heure avancée de l'Est
- b. Toutes les offres doivent parvenir à l'Unité de réception des soumissions de SPAC (TPSGC) à Gatineau à l'adresse apparaissant sur la page frontispice de l'AO.
- c. Ne pas soumettre les offres dans un autre bureau régional de SPAC (auparavant TPSGC). Les offres reçues ailleurs ne seront pas acheminées ou on ne les fera pas suivre à l'Unité de réception des soumissions de SPAC à Gatineau.
- d. Ne pas m'envoyer directement des télécopies ou des documents en version papier/électronique. Je ne suis pas en mesure de faire suivre ces documents à l'Unité de réception des soumissions.
- e. J'aimerais rappeler que les offres doivent être rédigées en fonction des documents officiels qui accompagnent l'AO et des modifications à la demande de soumissions seulement et de l'information publiée sur le site Achatsetventes.
- f. Le procès-verbal de la conférence des soumissionnaires sera distribué lors d'une modification à venir à la demande de soumissions.

3- Examen de l'appel d'offres (AO)

- a. Parties 1 à 6 des Instructions et procédures (SPAC)
 - PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – Pas de commentaires ni de questions
 - PARTIE 2 – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES – Pas de commentaires ni de questions
 - PARTIE 3 – INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION DES OFFRES – Pas de commentaires ni de questions

- PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION –

Pas de commentaires ni de questions

- PARTIE 5 – CERTIFICATIONS – Pas de commentaires ni de questions
- PARTIE 6 – CRITÈRES FINANCIERS ET AUTRES – Pas de commentaires ni de questions
- PARTIE 7 – Clauses du contrat subséquent (SPAC) – Pas de commentaires ni de questions
- Annexes B à I (SPAC) – Pas de commentaires ni de questions

b.

- Annexe B Base de paiement
- Annexe C Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission
- Annexe D Exigences en matière d'assurance
- Annexe E Garantie
- Annexe F Procédure de traitement des travaux imprévus
- Annexe G Contrôle de qualité/inspection
- Annexe H Fiche de présentation de la soumission financière
- Annexe H Appendice 1 – Feuille de renseignements sur les prix

Commentaire : (SPAC) a précisé qu'on allait réviser l'annexe H, appendice 1 et l'inclure dans une modification à venir à la demande de soumission.

- Annexe I Garde du navire

4- Examen des produits livrables à la date de clôture des soumissions, ANNEXE J (TPSGC)

- Veuillez revoir la liste des produits livrables à l'annexe J. Chacun de ces produits livrables doit être reçu à la date de clôture pour la réception des offres jugées conformes.

Élément	Description	Rempli et joint
1	Partie 1 de la page 1 de l'invitation remplie et signée	
2	Annexe H – Feuille de présentation de la soumission financière remplie (clauses H1 à H6);	
3	Fiches de renseignements concernant l'établissement des prix cumulés remplies (clause 3.1, section II, annexe H, appendice 1)	
4	Annexe J1, Livrables et attestations, remplie	
5	Changements aux lois applicables (s'il y a lieu) (clause 2.4)	
6	Dispositions relatives à l'intégrité – Renseignements connexes (section 5.1.1)	
7	Programme des contrats fédéraux pour l'équité en	

	matière d'emploi, remplir la section 5.1.2	
8	Coût de transfert du navire (clause 6.3 et annexe H)	
9	Installations d'amarrage (clause 6.4)	
10	Preuve de conformité aux règles de la Commission des accidents du travail couvrant la période des travaux (clause 6.5)	
11	Preuve d'une convention collective valide ou d'un autre instrument adéquat couvrant la période des travaux (clause 6.6)	
12	Calendrier préliminaire des travaux (clause 6.7)	
13	Procédures de ravitaillement et de débarquement (clause 6.8)	
14	Certificat d'enregistrement ISO 9001-2008, le cas échéant (clause 6.9)	
15	Preuve objective d'un système de santé et sécurité documenté (clause 6.10)	
16	Preuve objective de procédures sur la protection et l'extinction des incendies et sur la formation connexe (clause 6.11)	
17	Exigences en matière d'assurance (clause 6.13)	
18	Preuve de certification de soudeur (clause 6.14)	
19	Gestion de projet (clause 6.15)	
20	Liste de sous-traitants (clause 6.16)	
21	Exemple de plan de contrôle de la qualité (clause 6.17)	
22	Exemple de plan des essais et des inspections (clause 6.18)	
23	Détails du plan de réponse en cas d'urgence et de la formation officielle en environnement (clause 6.19)	

- SPAC a précisé qu'un produit livrable additionnel est exigé au moment de l'**adjudication du contrat**. Ce produit livrable concerne la lettre de certification demandée à la section 18.3 de l'énoncé des travaux.

PARTIE 2

Examen des spécifications du NGCC Samuel Risley (GCC).

Section 1 Pas de commentaires ni de questions

Section 2 Pas de commentaires ni de questions

Section 3 Pas de commentaires ni de questions

Section 4 Pas de commentaires ni de questions

Section 5 Représentant détaché (RD)

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : Les soumissionnaires doivent inclure tous les frais de déplacement et de subsistance des RD dans leur offre. Lorsque des

montants sont attribués pour les heures, les soumissionnaires doivent inclure les frais de déplacement et de subsistance dans l'offre, alors que les taux quotidiens des RD doivent comprendre tous les coûts d'hébergement, les déplacements quotidiens, ainsi que les frais de subsistance (aux fins d'ajustement).

GCC : GEA-Westfalia sera ajouté à la liste des RD à la section 5.0.

Section 6

Question : Quel est le tirant d'eau du navire?
GCC : 5,1 mètres

Section 7 Pas de commentaires ni de questions

Clarification : Le soumissionnaire a demandé des clarifications à savoir si les câbles d'alimentation doivent être remplacés dans le cadre du présent devis.

GCC : Oui.

Question : Peut-on remplacer l'acier de nuance E par l'acier EH 26 ou EH 36.
GCC : Nous prendrons la question en délibéré.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : L'acier de nuance E doit être utilisé en vertu de l'énoncé des travaux.

Question : Le soumissionnaire a demandé des clarifications au sujet du point 7.3.2.4. Le problème consiste au fait que le chantier ne peut soumettre de dessins au nom de l'État (comme on le mentionne dans le devis). Le propriétaire doit obtenir des approbations. Le soumissionnaire a également déclaré que le délai accordé pour l'approbation des dessins par TC ne permettra pas de remplacer le propulseur au cours de la période des travaux du contrat.

La GCC prendra la question en délibéré et discutera avec TC.

Commentaire : 7.4.3 « L'entrepreneur doit également démontrer que le propulseur d'étrave est capable de manœuvrer le navire en cours de déplacement... ». Le chantier n'est pas responsable du rendement du propulseur d'étrave. C'est le gouvernement qui s'occupe de cet aspect.

Solicitation No. - N° de l'invitation
F2599-165017
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F2599-165017

Amd. No. 6 - N° de la modif 6
File No. - N° du dossier
021md F2599-165017

Buyer ID - Id de l'acheteur
021md
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La GCC est d'accord. Le chantier doit démontrer que le propulseur d'étrave est fonctionnel seulement.

Section 8 Carène (point à inspecter)

Question : En quoi consiste la préparation requise au niveau de la surface et quel est le pourcentage de la surface qui doit être décapée?

GCC : sablage très soigné et 100 % sous la ligne de flottaison

GCC : Puisqu'on ignore le degré d'inertie, tout sablage très soigné par inertie sera abordé sur le formulaire 1379.

Question : Le Canada considérera-t-il le nettoyage au jet d'eau à haute pression comme une alternative au sablage?

La GCC acceptera la préparation en vue du nettoyage au jet d'eau tant et aussi longtemps qu'il permet d'obtenir une préparation très soignée, que le fabricant du revêtement approuve.

Question : La GCC a demandé la mesure dans laquelle le nettoyage au jet d'eau à haute pression permet de préparer la surface de la coque de manière efficace. Un nettoyage pourrait être nécessaire afin de produire le profil qui permettra au revêtement d'adhérer.

Chantier : On a répondu que ce processus peut redonner à la coque son profil original ayant reçu le revêtement d'origine.

Section 9 – Pas de commentaires ni de questions

Section 10 – Pas de commentaires ni de questions

Section 11 – Pas de commentaires ni de questions

Section 12 – Pas de commentaires ni de questions

Section 13 –

GCC : 13.7.4 – Remplacer 7F12 par 7A12.

Section 14.3

La GCC a mentionné qu'on doit enlever l'allocation totale de 200 litres à la section 14.3 (à bâbord et à tribord) de chaque espace mort.

GCC : Nous avons mentionné des prises de bouchon pour chaque espace mort.

Section 15

Question : 15.3.3 « ...toutes les cavités de soudure dans lesquelles il manque du ciment, puis il doit remplir ces cavités. » Sur combien de cavités le chantier devrait-il soumissionner?

GCC : Vingt (20) par gouvernail (allocation).

Question : 15.3.4 « La vérification de l'ajustement initial doit être réalisée à l'aide de bleu à tracer. »

GCC : Les soumissionnaires doivent présenter une offre incluant deux (2) ajustements par raccord latéral additionnel qui seront ajustés de la manière décrite sur le formulaire 1379 (au besoin).

Section 16 – Pas de commentaires ni de questions

Section 17 – Hélice à pas variable

Question : Combien de boulons de pale devra-t-on usiner aux fins de l'offre?

La GCC prévoit deux (2) boulons par moyeu. Ajuster au moyen du formulaire 1379.

Section 18

Question : Quel est le poids du socle et de la flèche?

GCC : Cette question doit être adressée à Liebherr. Nous prendrons la question en délibéré et nous répondrons le plus tôt possible.

Question : Au point 18.3.3, on fait référence à la révision des moteurs électriques en précisant que les moteurs seront assemblés conformément aux instructions du fabricant et aux conseils des représentants détachés. Liebherr déclare qu'on installera de nouveaux moteurs. Veuillez confirmer si les moteurs feront l'objet d'une révision ou si de nouveaux moteurs seront installés.

GCC : De nouveaux moteurs seront installés.

Question : Les treuils feront-ils l'objet d'une révision? La liste de pièces nous porte à croire à une révision des treuils, mais on ne retrouve aucune mention de cette opération (qui doit faire l'objet d'une offre) dans la spécification.

GCC : Les treuils doivent être nettoyés et inspectés.

Question : Demander l'allocation pour Liebherr. Liebherr ne s'engage pas à respecter le calendrier. On n'est pas en attente et on ne présente aucune information ni aucun prix. Demander l'allocation correspondant au travail de Liebherr.

GCC : prendre la question en délibéré. Nous discuterons avec Liebherr.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : Une allocation de 600 000 \$ est ajoutée à l'énoncé des travaux de la section 18 pour le représentant détaché de Liebherr.

:

GCC : On a commenté/abordé la possibilité d'expédier les composants encore non expédiés de la grue aux installations de Liebherr aux fins de révision.

Le soumissionnaire croit que le calendrier risque d'en souffrir si on transporte les composants de la grue aux installations de Liebherr.

Section 19 – Pas de commentaires ni de questions

Section 20 – Pas de commentaires ni de questions

Section 21 – Pas de commentaires ni de questions

Section 22 – Pas de commentaires ni de questions

Section 23

Question : Au point 23.2.2, doit-on séparer la boîte de vitesses? Cela représente beaucoup de travail.

GCC : Il suffit de la vider et de la placer sous vide.

Question : 23.2.3 – Dans quelle mesure souhaitez-vous procéder à l'inspection?

GCC : Il s'agit d'une inspection normale. Les représentants détachés doivent aviser de toute irrégularité détectée.

À la question 23.2.2, doit-on vérifier deux embrayages?

GCC : Oui, un à bâbord et un autre à tribord.

Question : Le représentant détaché doit-il inclure un essai à quai et un essai en mer dans son offre?

Solicitation No. - N° de l'invitation
F2599-165017
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F2599-165017

Amd. No. 6 - N° de la modif 6
File No. - N° du dossier
021md F2599-165017

Buyer ID - Id de l'acheteur
021md
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

GCC : Oui.

Commentaire : (du représentant détaché) On devra recourir à l'aide du chantier (principalement au niveau du gréement), et proposer un prix ferme.

Question (de la GCC) : L'établissement du calendrier présentera-t-il un problème?

Le représentant détaché a répondu que l'établissement du calendrier ne devrait pas présenter de problème entre le 1^{er} juillet et le 31 août. L'opération dure environ deux (2) semaines.

Section 24 – Pas de commentaires ni de préoccupations

Section 25 – Le dessin sera compris dans la trousse.

Section 26 : Pas de commentaires ni de questions

Section 27

Question : Les magasins généraux seront-ils vides au moment où le navire arrivera au chantier?

Réponse : Oui, à l'exception des étagères et des armoires qu'on devra retirer sur le chantier.

Section 28

Commentaire (GCC) : On modifiera cette section afin d'installer deux (2) nouveaux projecteurs sans enlever les deux projecteurs déjà existants.

Question : Où installera-t-on les manettes des projecteurs?

La GCC avisera les soumissionnaires.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : La section 28 sera retirée de l'énoncé des travaux. On pourra ramener cet élément de travail aux cours des travaux.

Section 29 – Pas de commentaires ni de questions

Section 30 – Pas de commentaires ni de questions

Section 31 – Pas de commentaires ni de questions

Section 32 –

Question : Quelle est la superficie totale qui doit être nettoyée?

GCC : Aux fins de l'offre, la superficie totale devant être nettoyée mesure $1\ 800 + 200 = 2\ 000$ pieds carrés.

Question : Peut-on utiliser le processus de nettoyage à l'eau à haute pression?

Réponse : Oui, dans la mesure où il permet de préparer la surface en respectant les conditions que recommande le fabricant.

Commentaire (GCC) : Superficie de la cale : 200 pieds carrés qu'on doit apprêter seulement.

PARTIE 3

a. Divers

Question : Au point 20.3.4, on demande une allocation pour le représentant détaché. Wartsilla ne prendra aucun engagement en matière de temps ou de prix.

GCC : Le représentant détaché doit-il inclure un essai à quai et un essai en mer dans son offre? Prendre la question en délibéré.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : L'allocation pour le représentant détaché de Wartsilla, soit 30 000 \$, sera ajoutée au devis.

Question : Doit-on enlever l'arbre principal de la boîte de vitesses?

GCC : Oui

Question : Le chantier peut-il utiliser la peinture Wasser et la peinture Massa?

GCC : Le représentant détaché doit-il inclure un essai à quai et un essai en mer dans son offre? On prendra la question en délibéré.

REMARQUE APRÈS LA RÉUNION : Non, veuillez soumissionner selon le devis.

QUESTION : À quel moment remettra-t-on le procès-verbal aux soumissionnaires?

SPAC : Nous ferons tout en notre pouvoir pour le remettre le vendredi, 20 mai, mais au plus tard le mardi, 24 mai dans le pire des cas.

QUESTION : La date de clôture des offres a été fixée au 27 mai 2016 à 14 h. Ce délai ne permet pas de revoir le procès-verbal. Peut-on reporter la date de clôture des offres?

Solicitation No. - N° de l'invitation
F2599-165017
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F2599-165017

Amd. No. 6 - N° de la modif 6
File No. - N° du dossier
021md F2599-165017

Buyer ID - Id de l'acheteur
021md
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

SPAC : La date de clôture des offres sera reportée au 31 mai 2016 à 14 h. L'avis de modification suivra.

b. Mot de la fin

Commentaire (SPAC) : Nous souhaitons bonne chance à tous les soumissionnaires et nous les remercions de prendre part à cet appel d'offres.

La séance est levée à 15 h 45.

Dan Byron

Autorité contractante/Mise en cale sèche du NGCC Samuel Risley 2016
SPAC (TPSGC)
819-420-2898

Solicitation No. - N° de l'invitation

F2599-165017

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F2599-165017

Amd. No. 6 - N° de la modif 6

File No. - N° du dossier
021md F2599-165017

Buyer ID - Id de l'acheteur

021md

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Fin de la modification de n° 6 de l'invitation à soumissionner